

Nicox S.A.

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

APPROBANS AUDIT

22, boulevard Charles Moretti
La Palmeraie du Canet
13014 Marseille
S.A.R.L. au capital de € 100 000
525 098 786 R.C.S. Marseille

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale d'Aix- en-Provence-Bastia

ERNST & YOUNG Audit

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Nicox S.A.

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- ▶ l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Nicox S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ▶ la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Marseille et Paris-La Défense, le 24 septembre 2021

Les Commissaires aux Comptes

APPROBANS AUDIT



Pierre Chauvet

ERNST & YOUNG Audit



Pierre Chassagne

SOMMAIRE DES COMPTES CONSOLIDÉS

États financiers consolidés condensés non audités pour les périodes se terminant les 30 juin 2021 et 2020

État consolidé condensé non audité du résultat net pour les périodes se terminant les 30 juin 2021 et 2020	12
État consolidé condensé non audité des autres éléments du résultat global pour les périodes se terminant les 30 juin 2021 et 2020.....	13
État consolidé condensé non audité de la situation financière au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020	14
État consolidé condensé non audité des flux de trésorerie pour les périodes se terminant les 30 juin 2021 et 2020.....	15
État consolidé condensé non audité des variations des capitaux propres pour les périodes se terminant les 30 juin 2021 et 2020.....	16
Notes aux états financiers consolidés condensés non audités pour les périodes se terminant les 30 juin 2021 et 2020.....	17

NICOX SA
ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ NON AUDITÉ DU RÉSULTAT NET
POUR LES PÉRIODES SE TERMINANT LES 30 JUIN 2021 ET 2020
(EN MILLIERS D'EUROS, À L'EXCEPTION DES DONNÉES EN NOMBRE D'ACTION ET PAR ACTION)

	Notes	Période de six mois se terminant le 30 juin	
		2021	2020
Chiffre d'affaires des collaborations.....		2 043	3 271
Paiement de redevances.....		(721)	(891)
Chiffre d'affaires net des collaborations.....	5.1	1 322	2 380
Frais de recherche et développement.....	5.2	(10 000)	(6 533)
Frais administratifs.....	5.3	(3 263)	(3 496)
Autres produits.....	5.4	466	840
Autres charges.....		(90)	(174)
Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles.....		(11 565)	(6 983)
Amortissement des immobilisations incorporelles.....	5.5	(587)	(645)
Résultat opérationnel.....		(12 152)	(7 628)
Produits financiers.....	5.6	1 451	1 213
Charges financières.....	5.6	(1 036)	(8 166)
Résultat financier net.....	5.6	415	(6 953)
Résultat avant impôt.....		(11 737)	(14 581)
(Charge) / Produit d'impôt.....		24	(26)
Résultats de la période.....		(11 713)	(14 607)
Résultat attribuable aux propriétaires de la Société.....		(11 713)	(14 607)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation.....		37 083 717	33 419 145
Résultat de base par action (en euros).....		(0.32)	(0.44)

NICOX SA
ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ NON AUDITÉ DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL
POUR LES PÉRIODES SE TERMINANT LES 30 JUIN 2021 ET 2020
EN MILLIERS D'EUROS

	Notes	Période de six mois se terminant le 30 juin	
		2021	2020
Résultat net de la période attribuable aux propriétaires de la Société		(11 713)	(14 607)
Activités à l'étranger-écarts de conversion		1 638	232
Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat (nets d'impôt)		1 638	232
Gains/(Pertes) actuariels	14	(38)	(34)
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat (nets d'impôt)		(38)	(34)
Autres éléments du résultat global, attribuables aux propriétaires de la Société (nets d'impôts)		1 600	198
Résultat global de la période attribuable aux propriétaires de la Société		(10 113)	(14 409)

NICOX SA
ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ NON AUDITÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2021 ET AU 31 DÉCEMBRE 2020
EN MILLIERS D'EUROS

	Notes	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020
ACTIFS			
Actifs non-courants			
Goodwill		24 433	23 663
Immobilisations incorporelles	6	66 356	64 848
Immobilisations corporelles		1 029	1 166
Autres actifs financiers non courants		69	68
Total des actifs non-courants		91 887	89 745
Actifs courants			
Clients		1 283	1 723
Subventions publiques à recevoir	7	1 130	736
Autres actifs courants		317	237
Charges constatées d'avance	8	2 209	2 630
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	36 528	47 195
Total des actifs courants		41 467	52 521
TOTAL DES ACTIFS		133 354	142 266
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres			
Capital social	10	37 112	37 030
Prime d'émission	10	528 513	528 595
Reserve de conversion		4 597	2 959
Actions propres		(873)	(605)
Déficit cumulé		(478 033)	(467 169)
Total des capitaux propres		91 316	100 810
Passifs non-courants			
Passifs financiers non courants	12	16 031	13 429
Impôts différés	13	12 255	11 868
Provisions	14	819	754
Total passifs non-courants		29 105	26 051
Passifs courants			
Passifs financiers courants	12	2 917	5 646
Dettes fournisseurs		3 433	2 422
Produits différés	15	5 113	5 174
Autres passifs courants		1 470	2 163
Total des passifs courants		12 933	15 405
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		133 354	142 266

NICOX SA
ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ NON AUDITÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR LES PÉRIODES SE TERMINANT LES 30 JUIN 2021 ET 2020
EN MILLIERS D'EUROS

	Notes	Période de six mois se terminant le 30 juin	
		2021	2020
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net		(11 713)	(14 607)
Rapprochement de la perte nette et de la trésorerie utilisée pour les activités opérationnelles			
Amortissement et dépréciation actifs corporels		214	232
Amortissement et dépréciation actifs incorporels.....	5.5	595	654
Amortissement et dépréciation actifs financiers.....		-	6 874
Charges liées aux paiements en actions	11	795	667
Provisions	14	27	(7)
Variation de change sans effet de trésorerie		(857)	(93)
Coût amorti d'obligations non convertibles.....		26	313
Intérêts capitalisés		-	(891)
Impôts différés.....	13	(36)	-
Flux de trésorerie opérationnels avant variation du besoin en fonds de roulement		(10 949)	(6 858)
(Augmentation) / Diminution des créances clients et autres actifs courants.....		780	(460)
(Augmentation) / Diminution des subventions publiques à recevoir.....	7	(393)	(422)
Augmentation / (Diminution) des produits différés	15	(61)	14 000
Augmentation / (Diminution) des dettes fournisseurs et autres passifs courants.....		317	(454)
Variation du besoin en fonds de roulement		643	12 664
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles		(10 306)	5 806
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations incorporelles.....	6.1		(10)
Acquisition d'immobilisations corporelles.....		(6)	(29)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		(6)	(39)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Augmentation des emprunts nets de frais d'émission.....	12		7 685
(Diminution) des emprunts nets de frais d'émission.....			(1 037)
(Acquisition) / Cession d'actions propres		(164)	
Remboursement des dettes de location-financement.....	12	(198)	(166)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		(362)	6 482
Augmentation / (Diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		(10 674)	12 249
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier		47 195	28 102
Impact des variations nettes de taux de change sur la trésorerie		7	41
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin		36 528	40 392

NICOX SA
ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ NON AUDITÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
POUR LES PÉRIODES SE TERMINANT LES 30 JUIN 2021 ET 2020
EN MILLIERS D'EUROS, À L'EXCEPTION DES DONNÉES PAR ACTION

Capital social

	Actions ordinaires	Montant	Prime d'émission	Actions propres	Réserves de conversion	Réserves	Résultat net	Capital attribuable aux propriétaires de la Société	Total des capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2020	33 230 570	33 231	518 441		7 812	(431 264)	(18 922)	109 298	109 298
Résultat net.....							(14 607)	(14 607)	(14 607)
Autres éléments du résultat global.....					232	(34)		198	198
Résultat global de la période					232	(34)	(14 607)	(14 409)	(14 409)
Allocation du résultat de l'exercice précédent						(18 922)	18 922		
Émission d'actions ordinaires.....	260 800	261	(261)						
Païement en actions.....						667		667	667
Actions propres.....									
Au 30 juin 2020	33 491 370	33 492	518 180		8 044	(449 553)	(14 607)	95 556	95 556
Résultat net.....							(3 491)	(3 491)	(3 491)
Autres éléments du résultat global.....					(5 085)	(165)		(5 250)	(5 250)
Résultat global de la période					(5 085)	(165)	(3 491)	(8 741)	(8 741)
Émission d'actions ordinaires.....	3 268 765	3 269	10 685					13 954	13 954
Actions propres.....				(605)				(605)	(605)
Païement en actions.....	270 200	270	(270)			647		647	647
Au 31 décembre 2020	37 030 335	37 030	528 595	(605)	2 959	(449 071)	(18 098)	100 811	100 811
Résultat net.....							(11 713)	(11 713)	(11 713)
Autres éléments du résultat global.....					1 638	(38)		1 600	1 600
Résultat global de la période					1 638	(38)	(11 713)	(10 113)	(10 113)
Allocation du résultat de l'exercice précédent						(18 098)	18 098		
Païement en actions.....	81 650	82	(82)			795		795	795
Actions propres.....				(268)				(268)	(268)
BSA KREOS.....						91		91	91
Au 30 juin 2021	37 111 985	37 112	528 513	(873)	4 597	(466 321)	(11 713)	91 316	91 316

1. ENTITÉ PRÉSENTANT LES ÉTATS FINANCIERS

Nicox S.A. (« Nicox » ou la « Société ») est enregistrée et domiciliée en France. Le siège social de la société est situé au 2405 route des Dolines, 06560 Valbonne et la société est cotée sur Euronext Paris (« COX »). Ces états financiers condensés consolidés intermédiaires concernent la société et ses filiales (collectivement le « Groupe »).

Le Groupe Nicox est une société internationale spécialisée en ophtalmologie utilisant des solutions innovantes visant au maintien de la vue et à l'amélioration de la santé oculaire. La stratégie du Groupe est de maximiser le potentiel de sa technologie et de ses produits au travers de développements internes et de collaborations avec des sociétés pharmaceutiques de premier plan.

2. LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Filiale consolidée	Date d'entrée dans le périmètre	Siège social	Méthode de consolidation	% intérêt 06/2021	% intérêt 12/2020
Nicox S.A.	1996	2405 Route des Dolines 06560, Valbonne Sophia Antipolis France	Société mère	-	-
Nicox Research Institute S.r.l.	1999	Via Ariosto 21, Bresso, MI 20091 Italie	Intégration globale	100 %	100 %
Nicox Ophthalmics, Inc.	2014	4721 Emperor Blvd. Suite 260 - Durham, NC 27703 – USA	Intégration globale	100%	100 %

3. PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés condensés non audités ont été préparés et présentés conformément au référentiel IAS 34 (Interim Financial Reporting) et n'incluent pas toute l'information et les données financières requises pour les comptes consolidés annuels au titre du référentiel comptable IFRS de l'IASB tel qu'adopté par l'union européenne. Les notes annexes comportent une série de notes explicatives relatives aux événements significatifs et transactions menées au cours de la période semestrielle se terminant le 30 juin 2021 qui ont impacté la situation financière du Groupe et ses résultats depuis le 31 décembre 2020. Elles sont à lire en conjointement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2020.

Les principes comptables appliqués pour la préparation des états financiers consolidés condensés non audités au 30 juin 2021 et pour les périodes se terminant les 30 juin 2021 et 2020 sont conformes aux normes comptables IFRS de l'IASB et aux interprétations adoptées par l'Union européenne. Elles sont en conformité avec les principes comptables décrits dans les notes annexes aux comptes consolidés publiés pour l'exercice achevé au 31 décembre 2020, excepté pour ce qui concerne l'adoption de nouvelles normes au 1er janvier 2021. Le Groupe n'a adopté par anticipation aucune autre norme, ni interprétation, ni aucun autre amendement publié mais non encore entré en vigueur. Les principes comptables appliqués à compter du 1er janvier 2021 sont identiques à ceux présentés dans les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les autres normes et interprétations publiées par l'IASB et approuvées par l'Union européenne, qui sont devenus applicables le 1er janvier 2021, n'ont eu aucun

impact sur les états financiers consolidés condensés du Groupe.

Ces états financiers incluent tous les ajustements récurrents habituels, nécessaires à la présentation fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires concernées. Tous les soldes bilanciaux et transactions intragroupes sont éliminés dans la consolidation. Les résultats intermédiaires présentés ne sont pas nécessairement le reflet des résultats attendus pour l'exercice qui s'achèvera au 31 décembre 2021. Ces états financiers consolidés condensés non audités ont été préparés en conformité avec le principe de continuité d'exploitation, le Groupe estime actuellement disposer d'une trésorerie suffisante pour maintenir ses activités et assurer ainsi une continuité d'exploitation pendant les douze prochains mois.

Le référentiel IFRS adopté par l'Union européenne au 30 juin 2021 est disponible à la rubrique Interprétations et Normes IAS/IFRS, sur le site suivant : <https://www.efrag.org/Endorsement>

Ces états financiers consolidés condensés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 20 septembre 2021. Les états financiers sont ajustés pour refléter des événements ultérieurs fournissant des indications sur la situation existante à la date de clôture. Les ajustements ont lieu jusqu'à la date d'arrêt des comptes par le Conseil d'administration. Les autres événements postérieurs à la date de clôture et qui n'ont nécessité aucun ajustement sont présentés en note 18.

4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS

La préparation des états financiers intermédiaires consolidés condensés nécessite, de la part de la direction du Groupe, d'exercer son jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de manière continue. Les révisions de ces estimations sont comptabilisées de façon prospective. Les informations sur l'utilisation des estimations, des hypothèses et des jugements dans le cadre de l'application des politiques comptables qui ont l'impact le plus significatif sur les montants reconnus dans les états financiers consolidés sont indiquées ci-dessous.

4.1 Juste valeur des actifs financiers

Au 30 juin 2021, les actifs financiers détenus par le Groupe incluent uniquement des comptes à terme valorisés à 22 622 000 € évalués au coût amorti et comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière sur la ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » (voir note 9). Les comptes à terme s'élevaient à 10 710 000 € au 31 décembre 2020 ;

En application d'IFRS 13 et IFRS 7, les évaluations à la juste valeur de ces instruments financiers doivent être classées selon une hiérarchie fondée sur les données utilisées pour évaluer la juste valeur de l'instrument. Cette hiérarchie de la juste valeur comprend les niveaux suivants :

- niveau 1: utilisation de cours de marchés actifs (non ajustés) pour des actifs ou passifs identiques que la société a pu observer à la date d'évaluation ;
- niveau 2 : utilisation de cours de marchés actifs pour des actifs ou passifs semblables ou de technique de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables ; et
- niveau 3 : utilisation de techniques de valorisation dont les données importantes ne sont pas toutes fondées sur des informations de marché observables.

Nature de l'instrument financier	Principe de valorisation	Niveau de la juste valeur
Passif lié à des regroupements d'entreprises (compléments de prix) *	Juste valeur	3

*Compléments de prix conditionnels à verser aux anciens actionnaires de la société Aciex rachetée par le Groupe en 2014 et dont la condition de paiement a expiré au premier Juillet 2021

4.2 Restructuration du prêt obligataire de KREOS

Nicox a conclu en 2019 avec KREOS Capital un contrat de financement d'un montant de 20 millions d'euros, structuré en 3 tranches d'obligations garanties de premier rang. Chaque tranche avait une maturité de 48 mois et comportait une période d'un an durant laquelle seuls les intérêts étaient remboursés. En janvier 2021, Nicox a amendé l'accord de financement obligataire avec KREOS Capital pour introduire une période supplémentaire d'une année, à compter du 1 février 2021, durant laquelle le remboursement est limité aux seuls intérêts portant sur le capital restant dû et pour étendre la durée du prêt de 6 mois jusqu'en juillet 2024 pour l'ensemble des tranches. La restructuration s'est accompagnée de l'attribution de 100 000 bons de souscription d'actions valorisés à 127 000 €. Le Groupe a considéré que ces BSA constituaient des éléments de capitaux propres selon IAS32 et a intégré leur valorisation dans le calcul du coût amorti de la dette émise.

4.3 Objectifs société

Les objectifs du Groupe sont fixés chaque année par le Conseil d'administration. La réalisation de ces objectifs est un des critères à partir duquel est calculée une partie de la rémunération variable de certains salariés. Par ailleurs, les salariés du Groupe bénéficient d'instruments de rémunération sous la forme de paiements en actions (options de souscription d'actions et actions gratuites). L'attribution définitive de ces paiements en actions est soumise à des conditions de performance consistant en l'atteinte, à hauteur d'au moins 70 %, des objectifs annuels du Groupe tels que fixés par le Conseil d'administration pour l'année civile concernée. Dans le cas où ces conditions de performance ne seraient pas atteintes, la moitié des droits attribués au titre de l'exercice 2021 (soit 50 % + 1 option) seront définitivement annulés, l'autre moitié des droits restants en vigueur pour ce qui est des options de souscription d'actions et des actions gratuites. La performance des objectifs 2021 a été évaluée en juin 2021 à 70 %.

4.4 Covid-19

Le Groupe surveille attentivement les effets de la pandémie sur ses activités et informe le marché en cas d'impact, notamment sur ses programmes en développement, sur ses besoins en financement ou sur ses revenus. Le Groupe n'a pas identifié de perte de valeur susceptible de conduire à une dépréciation de ces actifs incorporels y compris son Goodwill en raison de la pandémie. Du fait de la pandémie, le Groupe a annoncé en septembre 2021 un retard sur l'annonce des résultats de l'étude Mont-Blanc initialement prévus au deuxième trimestre 2022 qui sont attendus désormais au premier trimestre de l'année 2023. En ce qui concerne sa trésorerie, au troisième trimestre 2020, le Groupe a conclu au second semestre 2020 des contrats de prêts garantis par l'Etat avec la Société Générale et le LCL d'un montant total de €2 millions dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Ces prêts ne sont garantis par aucun actif du Groupe et sont garantis par l'Etat à hauteur de 90 % avec une maturité initiale de 12 mois (sans intérêt sur cette période) pouvant être étendue de 12 mois supplémentaires. Nicox a la possibilité d'étendre la période de remboursement de 1 à 5 ans supplémentaires. Par ailleurs le Groupe a réalisé en décembre 2020 une levée de fonds de 15 millions d'euros bruts qui lui a permis de sécuriser son horizon de trésorerie au-delà du troisième trimestre 2022. La pandémie de COVID-19, ainsi que toute autre contexte sanitaire comparable, peut avoir un fort impact sur la progression des programmes de développement du Groupe dans les délais prévus. Cela pourrait avoir un effet négatif significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière et ses résultats, ainsi que sur son développement et ses perspectives.

5 PRODUITS ET CHARGES

5.1 Chiffre d'affaires net des collaborations

Le chiffre d'affaires net des collaborations, qui se calcule en déduisant du chiffre d'affaires net des collaborations, les paiements de redevances, s'élève à 1 322 000 € pour la période semestrielle se terminant le 30 juin 2021, contre 2 380 000 € pour la période semestrielle se terminant le 30 juin 2020. Il se décompose comme suit :

	Pour le semestre Au 30 juin	
	2021	2020
	En milliers d'euros	
Paiement(s) initial/initiaux	83	1 000
Paiement(s) d'étape	-	-
Redevances nettes	1 239	1 380
Chiffre d'affaires net des collaborations	1 322	2 380

5.2 Frais de recherche et développement

Au premier semestre 2021, les frais de recherche et développement s'élèvent à 10 000 000 € contre 6 533 000 € pour le premier semestre 2020. L'augmentation des frais de recherche et développement sur le premier semestre 2021 en comparaison du premier semestre 2020 s'explique principalement par la poursuite au cours du premier semestre 2021 de trois études cliniques en parallèle, les études de phase 3 Mont-Blanc et Denali pour le NCX 470 démarrées respectivement en Juin et Novembre 2020 et l'étude de phase 2b Mississippi pour le NCX4251 démarrée en Décembre 2020.

Le tableau ci-dessous détaille les coûts de recherche et développement par nature et par produits :

	Période prenant fin le 30 juin :	
	2021	2020
	En milliers d'euros	
Dépenses internes	(2 043)	(2 272)
Dépenses externes	(7 957)	(4 261)
Total des frais de recherche et de développement	(10 000)	(6 533)
ZERVIA TE (AC 170)	(59)	(94)
<i>Dépenses externes</i>	(59)	(94)
NCX 4251	(2 377)	(219)
NCX 470	(4 911)	(3 562)
<i>Autres frais non alloués par projets</i>	(430)	(315)
<i>Autres dépenses</i>	(180)	(71)
Total dépenses externes	(7 957)	(4 261)

5.3 Frais administratifs

Les frais administratifs s'élèvent à 3 263 000 € pour le premier semestre 2021, contre 3 496 000 € pour le premier semestre 2020. Ces frais correspondent principalement aux dépenses de personnel administratif et financier, aux rétributions et frais afférents aux mandataires sociaux, aux dépenses de communication et de développement d'affaires (dont notamment les activités relatives à l'évaluation de sociétés et de produits à acquérir ou à prendre en licence).

5.4 Autres produits

Les autres produits s'élèvent à 466 000 € au 30 juin 2021, contre 840 000 € au 30 juin 2020, et concernent principalement le crédit d'impôt recherche (394 000 € en 2021 contre 422 000 € en 2020), une subvention Covid de l'état Italien de 46 000 € en 2021 et des écarts de conversion (22 000 € en 2021 contre 305 000 € en 2020).

5.5 Amortissement des immobilisations incorporelles

L'amortissement des immobilisations incorporelles s'élève à 587 000 € au 30 juin 2021 contre 645 000 € au 30 juin 2020 et concernent exclusivement l'actif incorporel ZERVIA TE dont le développement s'est achevé en Juin 2019 (voir note 6.1)

5.6 Résultat financier

	Pour le semestre se terminant le 30 juin	
	2021	2020
	En milliers d'euros	
Gain de change ⁽⁵⁾	1 290	141
Autres produits ^(1 ;2)	161	1 072
Total des produits financiers	1 451	1 213
Perte de change	(2)	(102)
Autres charges financières ^(3 ;4)	(1 034)	(8 064)
Total des charges financières	(1 036)	(8 166)
Résultat financier	415	(6 953)

- (1) Pour le semestre se terminant au 30 juin 2021, ce montant est principalement composé du gain résultant de la renégociation de l'emprunt KREOS.
- (2) Pour le semestre se terminant au 30 juin 2020, ce montant était principalement composé en de 891 000 € d'intérêts sur prêt, sous forme d'obligations de VISUfarma dans le cadre de la cession des activités commerciales, et de 96 000 € de produits d'intérêts sur équivalents de trésorerie.
- (3) Pour le trimestre se terminant au 30 juin 2021, les autres charges financières incluent 700 000 euros de charges d'intérêts relatifs au prêt KREOS
- (4) Pour le semestre se terminant au 30 juin 2020, les autres charges financières incluent 1 104 000 € charges d'intérêts relatifs au prêt KREOS, 6 806 000 € de dépréciation sur les obligations de VISUfarma et 68 000 € de dépréciation sur la participation de Nicox dans cette société.
- (5) Correspond essentiellement au gain de change de la réévaluation du compte courant de la filiale US.

6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

6.1 Décomposition par nature

	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020
	En milliers d'euros	
Brevets, droits, licences	70 749	68 581

Logiciels.....	357	357
Activités de recherche et développement acquises		
Séparément.....	50	50
Valeur brute	71 156	68 988
Brevets, droits, licences	(4 419)	(3 766)
Logiciels.....	(331)	(324)
Activités de recherche et développement acquises		
séparément.....	(50)	(50)
Amortissement cumulé	(4 800)	(4 140)
Valeur nette des immobilisations incorporelles	66 356	64 848

Au 30 juin 2021, la valeur brute des immobilisations incorporelles relatives aux brevets, droits et licences s'élève à 70 749 000 €, et se décompose de la façon suivante : ZERVIA TE pour 40 979 000 € et NCX 4251 pour 27 768 000 €. Le solde de 2 000 000 € concerne Nitromed, dont la valeur est intégralement dépréciée. Le Groupe a commencé à amortir en juin 2019 la valeur de l'actif ZERVIA TE porté par la région « Amérique du Nord ».

La propriété intellectuelle associée à NCX 4251 est considérée comme étant en cours de développement et n'est donc pas amortie. Lorsque les activités de recherche et développement seront achevées, elle sera amortie sur la valeur d'utilité estimée qui sera déterminée en premier lieu sur la base de la durée de vie du brevet.

La valeur des immobilisations incorporelles du Groupe, telle que reprise dans les états financiers consolidés condensés, dépend de la capacité du Groupe à conclure avec succès des partenariats ou accords de licence avec des tiers. Cela pourrait conduire à une perte de valeur si le Groupe ne parvient pas à conclure certains accords.

6.2 Variation de l'exercice

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements et dépréciations</u>	<u>Valeur nette</u>
	En milliers d'euros		
Valeur au 31 décembre 2020	68 988	(4 140)	64 848
Acquisitions/amortissements.....		(595)	(595)
Cessions ou mises au rebut.....		-	-
Effet de la variation des taux de change.....	2 168	(65)	2 103
Valeur au 30 juin 2021	71 156	(4 800)	66 356

7. SUBVENTIONS PUBLIQUES À RECEVOIR

	<u>Au 30 juin 2021</u>	<u>Au 31 décembre 2020</u>
	En milliers d'euros	
Crédit d'Impôt Recherche*.....	1 130	736
Total	1 130	736

* Le Groupe a demandé le remboursement du CIR 2020 en vertu des règles fiscales communautaires pour les petites et moyennes entreprises conformément aux textes réglementaires en vigueur, le règlement n'a pas encore été effectué au 30 juin 2021.

8. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 2 209 000 € au 30 juin 2021 contre 2 630 000 € au 31 décembre 2020 et s'expliquent par des acomptes versés sur les études cliniques Mont-blanc et Denali.

9. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020
	En milliers d'euros	
Liquidités	13 906	36 258
Équivalents de trésorerie	22 622	10 937
Total trésorerie et équivalents de trésorerie.....	36 528	47 195

10. CAPITAL ÉMIS ET RÉSERVES

Au 30 juin 2021, le capital social est composé de 37 111 985 actions ordinaires de 1 € de valeur nominale entièrement libérées.

Nature des transactions	Capital	Prime d'émission En milliers d'euros	Nombre d'action	Valeur nominale En euros
Au 1 janvier 2020	33 231	518 441	33 230 570	1
Émission d'actions ordinaires**	3 799	10 154	3 799 765	1
Au 31 décembre 2020	37 030	528 595	37 030 335	1
Émission d'actions gratuites	82	(82)	81 650	1
Émission d'actions ordinaires	-	-	-	-
Au 30 juin 2021	37 112	528 513	37 111 985	1

**Inclut l'augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription réservée à la souscription de sociétés ou fonds gestionnaires d'épargne collective de droit français ou de droit étranger investissant dans le secteur pharmaceutique/biotechnologique. Cette augmentation de capital a donné lieu à l'émission de 3 529 565 actions ordinaires nouvelles pour un montant brut de 15.0 millions d'euros

11. PAIEMENTS EN ACTIONS

La charge de rémunération des paiements en action sur le résultat net du Groupe est décrite comme suit :

	Pour la période semestrielle se terminant le 30 juin	
	2021	2020
	En milliers d'euros	
Options de souscriptions d'actions	(473)	(262)
Bons de souscription d'actions.....	-	-
Actions gratuites	(323)	(405)
Impact total sur le résultat net de la période.....	(796)	(667)

11.1 Options de souscription ou d'achat d'actions

Les variations survenues au cours de l'exercice sont décrites comme suit :

	Droits *	Nombre d'actions à émettre
Options de souscription ou d'achat d'actions au 31 décembre 2020	930 300	770 300
Attribués pendant la période.....	382 850	382 850
Annulées pendant la période	250 000	90 000
Options de souscription ou d'achat d'actions au 30 juin 2021 .	1 063 150	1 063 150

* Nombre de droits attribuables avant le regroupement d'actions de décembre 2015

11.2 Bons de souscription d'actions

Il n'y a pas eu de variations survenues au cours de la période et le nombre de bons de souscriptions d'actions en circulation au 30 juin 2021 s'élevait à 348 000 bons permettant de souscrire 348 000 actions.

11.3 Actions gratuites

Les variations survenues au cours de l'exercice sont décrites comme suit :

	Nombre d'actions à émettre
Actions gratuites en circulation au 31 décembre 2020	276 500
Attribuées pendant la période	96 950
Livrées pendant la période.....	83 050
Annulées pendant la période	14 800
Actions gratuites en circulation au 30 juin 2021	275 600

12. PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS ET COURANTS

	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020
	En milliers d'euros	
Emprunts	15 368	12 687
Locations.....	663	742
Total passifs financiers non courants	16 031	13 429

	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020
	En milliers d'euros	
Emprunts.....	2 609	5 289
Locations.....	308	357
Total passifs financiers courants	2 917	5 646

13. PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

Au 30 juin 2021, les passifs d'impôts différés s'élèvent à 12 255 000 €, contre 11 868 000 € au 31 décembre 2020. Ces derniers correspondent aux impôts différés calculés sur la base d'ajustements de juste valeur dans le cadre de l'exercice de l'allocation du prix d'acquisition de la filiale américaine, Nicox Ophthalmics Inc., net des actifs d'impôt différé. La variation sur le premier semestre 2021 résulte de la conversion de devises étrangères pour 387 000 €. Aucun actif d'impôt différé n'a été reconnu sur la période au titre des pertes du 1er semestre 2021 mais un Impôt différé de 36 000 € a été reconnu au titre des bons de souscription attribués à KREOS émis en janvier 2021.

14. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

	Au 1 ^{er} janvier 2020	Dotation	Profits et pertes actuariels	Montant utilisé au cours de l'exercice	Variation de périmètre	Au 31 décembre 2020
	En milliers d'euros					
Engagements de retraite	549	6	199	-	-	754
Total des provisions ..	549	6	199	-	-	754
Provisions non courantes	549	6	199	-	-	754
Provisions courantes....	-	-	-	-	-	-

	Au 1 ^{er} janvier 2021	Dotation	Profits et pertes actuariels	Reprises Remboursées sur la période	Variation de périmètre	Au 30 juin 2021
	En milliers d'euros					
Engagements de retraite	754	27	38			819
Total des provisions	754	27	38			819
Provisions non courantes	754	27	38			819
Provisions courantes						

15. PRODUITS DIFFÉRÉS

Les produits différés s'élèvent à 5 113 000 € au 30 juin 2021 (5 174 000 € au 31 décembre 2020) et correspondent principalement aux produits différés reconnus dans le cadre de l'amendement à l'accord de licence avec Ocumension pour le NCX 470.

16. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET LITIGES

16.1 Engagements hors bilan

De nouveaux éléments hors bilan sont apparus au cours de la période semestrielle se terminant le 30 juin 2021 représentant un total de 1 344 500 €. Il s'agit principalement de frais de développement cliniques de phase 3 pour le NCX 470.

16.2 Litiges

16.2.1 Teva Pharmaceutical

Teva Pharmaceutical Industries Ltd a formé opposition à l'encontre du brevet européen couvrant le latanoprostene bunod devant l'Office Européen des Brevets le 23 novembre 2016 et a sollicité la révocation du brevet dans sa totalité en alléguant son défaut de nouveauté et d'activité inventive. L'Office Européen des Brevets a rejeté cette opposition et a décidé de maintenir le brevet tel que délivré. Teva Pharmaceuticals a interjeté appel de cette décision de l'OEB le 12 septembre 2018. Fin août 2020, la chambre des recours a, dans un avis préliminaire, conclu à l'existence du caractère inventif du brevet et a invité les parties à déposer leurs observations pour la fin décembre 2020. Les parties ont déposé leurs observations en décembre 2020 et en janvier 2021. La date de l'audience est fixée au 5 juillet 2022.

16.2.2 URSSAF

Le Groupe a contesté l'assujettissement aux cotisations de sécurité sociale des rémunérations versées au titre de leur mandat à deux administrateurs mandataires sociaux non-salariés qui sont résidents fiscaux aux Etats-Unis. Par jugement du 24 janvier 2020, le Tribunal Judiciaire de Nice avait fait droit aux demandes de la Société. L'URSSAF a interjeté appel de ce jugement pour demander son infirmation, la confirmation du redressement et, en conséquence, la condamnation de la Société à verser 95 054 euros à titre principal et 2 000 euros au titre de l'article 700 du Code de Procédure Civile. L'affaire

avait été radiée du rôle en l'absence de diligences de la part de l'URSSAF. Suite à de nouvelles diligences, l'affaire a été réinscrite. Aucune date d'audience n'a été fixée à ce jour.

16.2.3 Contrôle fiscal

En février 2019, le Groupe a été notifié d'un contrôle fiscal sur la société mère située en France Nicox SA. Le contrôle s'est achevé en Septembre 2020 par une notification de redressement portant sur 49.6 millions d'euros de déficits reportables sur un total de 484.6 millions d'euros disponibles au 31 décembre 2020 ainsi que sur un montant de 0.9 million d'euros de retenue à la source. Le Groupe conteste fermement le bienfondé de ces redressements et en a informé l'administration par courrier le 10 novembre 2020. Au 30 juin 2021, le groupe est engagé dans une procédure de recours hiérarchique avec l'administration fiscale.

17. RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Le montant global des rémunérations comptabilisées pour les administrateurs (5 personnes au 30 juin 2021 et 5 personnes au 30 juin 2020), et les membres du comité de direction (4 personnes au 30 juin 2021 et 5 personnes au 30 juin 2020) se répartit comme suit :

	Pour le semestre se terminant le 30 juin	
	2021	2020
	En milliers d'euros	
Avantages à court terme.....	785	893
Avantages postérieurs à l'emploi.....	159	165
Autres avantages à long terme.....	60	20
Paiements en actions.....	247	292
Total.....	1 252	1 370

Les membres du comité de direction, le PDG et certains salariés bénéficient d'une indemnité contractuelle de licenciement d'un montant compris entre quatre mois et deux ans de salaires en cas de changement de contrôle entraînant la rupture du contrat de travail dans les deux années qui suivent ce changement de contrôle majoritaire ou du Groupe. Le calcul de l'indemnité est basé sur les salaires perçus par les bénéficiaires sur les douze derniers mois précédents la rupture du contrat de travail. Si la rupture du contrat de travail de l'ensemble des bénéficiaires intervenait au 30 juin 2021, le montant de l'indemnité à verser dans le contexte des dispositions ci-dessus décrites s'élèverait à 3 045 000 €.

En cas de rupture du contrat de travail à l'initiative du Groupe, les membres du comité de direction, le PDG et certains salariés recevraient également une indemnité contractuelle de licenciement comprise entre six mois et deux ans de salaires sur la base des salaires perçus les douze mois précédant la rupture du contrat de travail. La rupture pour faute grave ou lourde n'ouvre pas droit aux dispositions ci-dessus décrites. Par ailleurs le versement de l'indemnité au PDG est conditionné à la réalisation d'objectifs non divulgués. Si la rupture du contrat de travail de l'ensemble des bénéficiaires intervenait au 30 juin 2021, le montant de l'indemnité à verser dans le contexte des dispositions ci-dessus décrites s'élèverait à 2 766 000 €.

En raison du caractère conditionnel des engagements ci-dessus décrits le Groupe n'a pas comptabilisé de provision au titre de ces engagements au 30 juin 2021 ou au 31 décembre 2020.

Au 30 juin 2021, les options de souscription d'actions, les actions gratuites et les bons de souscription d'actions en circulation attribués à des mandataires sociaux et aux membres du Comité de direction se répartissent comme suit :

Nature des instruments de capitaux propres	Prix d'exercice en euros	Nombre de droits	Nombre d'actions à émettre	Date d'expiration
Actions gratuites.....	—	45 000	45 000	—
Options de souscriptions d'actions.....	6,0546	60 000	60 000	12/02/2027
Options de souscriptions d'actions	4,79	190 000	190 000	27/01/2028
Options de souscriptions d'actions	3,5181	45 000	45 000	14/01/2029
Bons de souscription d'actions	11,88	144 000	144 000	07/06/2022
Bons de souscription d'actions	8,88	144 000	144 000	24/05/2023

18. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 23 septembre 2021, le Groupe a annoncé les résultats de l'étude clinique de phase 2b Mississippi sur le NCX 4251 qui portait sur l'évaluation du NCX 4251 administré une fois par jour, contre placebo, chez des patients présentant des épisodes aigus de blépharite. L'étude avait comme principal critère d'évaluation des résultats, la proportion de patients obtenant au jour 15 une guérison complète des trois signes et symptômes caractéristiques de la blépharite (rougeur de la paupière, présence de débris sur la paupière et inconfort palpébral) ainsi que deux critères secondaires d'évaluation des résultats sur les signes et symptômes de la sécheresse oculaire. L'étude n'a pas atteint les critères d'évaluation principal et secondaires d'efficacité. Cependant, un signal d'efficacité potentielle du NCX 4251 a été observé dans l'étude avec le NCX 4251 montrant une amélioration numérique par rapport au placebo dans le principal critère d'évaluation des résultats de guérison complète au jour 15 de la rougeur de la paupière, de la présence de débris sur la paupière et d'inconfort palpébral. L'analyse des données se poursuit afin de décider sur quels signes et symptômes clé se concentrer pour un développement futur. NCX 4251 s'est avéré sûr et bien toléré pendant les 14 jours de traitement sans événement indésirable grave, et tous les événements indésirables pour le groupe ayant reçu le traitement NCX 4251 étaient légers. Aucune interruption de l'étude en raison d'un événement indésirable n'a été reportée.